

Contre un solo funèbre, apprendre à vivre ensemble ¹

« La révolution prolétarienne réalise ainsi le chœur sans lequel, dans toutes les nations paysannes, son solo devient un chant funèbre. »²

« Nous devons apprendre à vivre ensemble, comme des frères, sinon nous allons mourir tous ensemble, comme des idiots ».³

« ...l'âme vivante du marxisme : l'analyse concrète d'une situation concrète »⁴

Ce texte est seulement consacré à défendre la nécessité d'un nouvel équilibre pour traiter « la question musulmane » en France. Il ne traite pas de nombre de questions connexes, nationales ou internationales. En essayant de sortir des seules injonctions de principe contradictoires, ou du moulinage sans fin de références théoriques passées dont le bilan est rarement tiré, il défend l'urgence pour la gauche radicale de s'engager pour un cadre précis et détaillé pour ce faire. En distinguant ce qui relève de l'Etat pour en assurer la laïcité équilibrée, et ce qui relève de la responsabilité des mouvements d'émancipation dans le combat universel en faveur de la sécularisation. Il défend que, à quelques aménagements près, nous disposons déjà formellement du cadre législatif adéquat, à condition de mener correctement la dure bataille de son interprétation contre les islamophobes. Ou contre la volonté sa remise en cause réactionnaire de quelque côté qu'elle vienne. Il défend aussi que loin de chercher des issues dans un passé non adapté ou dans l'importation de références étrangères inadéquates, c'est par une analyse concrète de la situation concrète dans la France d'aujourd'hui qu'il faut construire cet équilibre.

1. La construction de la « question musulmane » est en France⁵ le fait de la faillite des principes républicains formels, des effets mortifères des difficultés sociales persistantes, du racisme et des repliements identitaires, et, fondamentalement de la crise des alternatives issues du mouvement ouvrier.

L'histoire des relations avec l'immigration postcoloniale et des de ses enfants est une histoire du temps long. Avec le recul, depuis 1968, on peut noter les phases suivantes. La première (avant la Marche pour l'Egalité en 1983) c'est le lien avec une immigration structurée fortement par les partis « du pays ». Pour la gauche radicale, c'est alors une sorte d'internationalisme sur place, et la domination du thème « travailleurs français immigrés mêmes patrons même combat ». Avec l'effondrement

¹ Ce texte doit beaucoup à des échanges avec Philippe Marlière. Parfois musclés mais toujours respectueux et amicaux. Qu'il en soit ici remercié.

² Marx Karl, 1852, *Le 18 Brumaire de Louis Napoléon Bonaparte*

³ Martin Luther King, 31 mars 1968, dans le cadre de « la campagne des pauvres », en soutien aux éboueurs en grève à Memphis, 4 jours avant son assassinat.

⁴ Lénine, 1920, *Le communisme*.

⁵ Dans tout ce texte je m'en tiens à la France.

de ces partis nationaux, marxistes comme nationalistes, il y a, après la Marche⁶, une longue phase de tentative d'intégration dans les structures nationales « françaises » : partis (surtout PS), associations diverses, syndicats, élus, culture. L'échec relatif se concrétise à partir des années 2000, sauf dans les syndicats (mais eux mêmes en recul général). Un peu parce que la gauche elle même commence à s'effondrer, un peu parce que le racisme de fait laisse toujours à la porte les enfants de l'immigration, beaucoup à cause de la crise capitaliste que « la politique de la ville », malgré les promesses constantes ne réussit jamais à combler. Alors c'est l'heure de l'entrée en sécession partielle, dont les émeutes de 2005. Les derniers feux de la Marche s'éteignent lors des municipales de 2014, les trahisons socialistes accumulées ayant comme conséquence une sorte de transformation de la quantité en qualité. Et on y est encore. Coupure en marche donc. En même temps l'imposition d'un prisme religieux remplaçant des questions sociales s'affirme toujours plus comme un choix essentiellement venu des sommets politiques, beaucoup moins « d'en bas »⁷. Considérablement accentuée à l'époque Sarko, les Quartiers Populaires devenant officiellement la cible, comme l'Islam lui-même (« incompatible avec l'identité nationale »), avec de plus le glissement d'une partie consistante de la gauche sur les mêmes positions. Alors vient l'étape de la sécession assumée, encore passablement minoritaire, essentiellement de deux types. Religieuse, et alors comme partout dans le monde, partiellement contaminée par des options conservatrices, sans s'y résumer. La religion n'ayant jamais été un souci en tant que telle, mais cette contamination en est un, majeur, qui alimente en retour la droitisation de la société. Et l'autre qui est la délinquance ou semi-délinquance, qu'on ne voit pas, à tort, comme une forme de sécession aussi. La preuve en est que, si l'on suit les chercheurs, c'est de là que viennent le plus souvent les terroristes (si on exclut les converti-e-s des « classes moyennes »). Et, couronnant le tout, le complotisme qui fait des ravages mais qui est bien, par définition, une forme de sécession.

2. Une question générale. Qu'est-ce qui est laissé à la gestion de parties du corps social ? Aux « communautés » ou, à la limite, aux individus eux-mêmes (question posée par le droit à l'avortement entre autres) ? Et qu'est-ce qui ne l'est pas ? Même la société la plus décentralisée a de fortes limites tenant à la prédominance de principes généraux sur des principes spécifiques. Et même la société la plus « centralisée », y compris en dehors des dictatures de tous ordres, laisse en fait des marges locales considérables.

La « question musulmane » en France (construite, puis actée, et toujours en évolution) est un cas particulier d'une question théorique plus générale. Poussons, comme on le fait en physique, les modèles à la limite pour vérifier leur solidité. Il y a un consensus maintenant général sur le fait qu'il n'existe plus sur Terre aucun « peuple » inconnu des anthropologues. Il existerait en revanche 161 populations qui

⁶ Significativement, avec à cette époque le nouveau mot d'ordre central, « première, deuxième génération, nous sommes tous des enfants d'immigrés », proposé par...le rédacteur de ces lignes.

⁷ Il faudrait ici tenir compte des évolutions mondiales (révolution islamique en Iran, guerre en Afghanistan, guerre civile en Algérie, puis récemment Irak/Syrie, etc...). Mais en France, et jusqu'à nos jours, la forme religieuse de la sécession était restée faible. Comme on peut s'en convaincre à son inexistence en 2005, la plus vive des réactions. L'affirmation religieuse comme arme, en croissance, est, pour l'essentiel, une réaction à l'assignation islamophobe, en voie de renforcement.

n'ont jamais eu de contacts avec quiconque en dehors d'elles. Chaque année ce nombre diminue essentiellement à cause de problèmes sanitaires ou/et de famine qui les conduit à bouger, et donc à découvrir à leur tour le reste du monde. Cette « découverte » est toujours irréversible, on ne connaît aucun cas où ces populations décident de retourner à l'isolement. Tous les pays du monde suivent une directive de l'ONU visant à s'organiser pour interdire tout contact intempestif qui ne viendrait pas « de l'intérieur ». Cas limite donc. Si on transpose en France, cela signifierait qu'en bordure de la forêt de Fontainebleau il pourrait y avoir une vaste zone interdite. Où, c'est à ça que je veux en venir, les lois générales du pays seraient absentes, puisque alors « le respect des cultures » serait poussé à son maximum. Il est évident que dans ce cas « l'instruction obligatoire » n'aurait plus lieu d'être dans cette zone précise. Plus de République à la française, et plus de droit positif en général pour ces populations. Or je ne connais personne, à gauche comme à droite, qui conteste aujourd'hui cette politique de précaution vis à vis des populations isolées (et précaution peut-être seulement sanitaire, comme l'histoire l'a prouvé, la mise en contact pouvant entraîner des ravages infectieux).

Supposons maintenant un autre cas limite. Celui de populations sorties de l'isolement, intégrées donc dans une certaine mesure aux échanges, au moins économiques, voire sanitaires, sinon « culturels » dans un espace « Etatique » commun donné. Quelque soit la manière de traiter cette question, je ne connais aucun pays au monde qui irait jusqu'à la limite de laisser la totalité des règles juridiques à la seule gestion locale de cette population. Puisqu'on discute « à la limite », on voit bien que ça reviendrait alors par exemple, toujours cas extrême, à accepter dans un même « Etat » à la fois les échanges « normaux » et une société esclavagiste dans une de ses parties. Ceci au profit de « la spécificité culturelle » de la dite partie. Comme on le sait c'est exactement sur ce mode que s'est jouée une partie des affrontements de légitimité aux USA au moment de la guerre civile. Certes, maintenant encore, une partie de la droite là-bas en tient pour ce principe poussé à son extrême : « liberté » de chaque Etat, y compris de pratiquer l'esclavage. A gauche, je ne connais personne qui défende ceci. Je veux dire non pas l'esclavage, évidemment, mais le doit « libre » de le pratiquer pour cause de « culture ».

Autrement dit, le cas limite des populations isolées mis à part, tout autre type de société a à régler le même problème : Qu'est-ce qui est laissé à la gestion de parties du corps social et qu'est-ce qui ne l'est pas? Par exemple la « République Une et Indivisible », celle de 93, la plus « jacobine », après avoir hésité, n'a pas éradiqué les autres langues que le français du point de vue constitutionnel (sauf pour la rédaction des actes officiels, mais ça c'était depuis l'ordonnance de Villers Cotterêts). Et comment aurait-elle pu le faire, quand, au moment de la Commune de Marseille encore, la grande majorité du peuple ne pratiquait que le provençal? De la même manière, même aujourd'hui, il y a des marges laissées aux institutions locales, et c'est toujours un débat de savoir lesquelles.

Est-ce que cette question a trouvé où que ce soit une réponse définitive? Nullement. Parce qu'il n'y en a pas, tout est à reconstruire en permanence. Nous savons (ce qui est magistralement exposé dans la Critique du Programme de Gotha) qu'une règle commune appliquée à des gens inégaux ne produit pas l'égalité (pas d'égalité « réelle »). Mais que (au moins depuis « La Question Juive » du même Marx) l'égalité entre individus abstraits (égalité « formelle », donc un « droit égal » partout) est une base pour toute autre avancée. On ne peut pas s'attacher seulement au premier terme de la contradiction (une communauté nationale se présentant unie, et donc faussement unie inévitablement) mais laisser de côté le second (l'égalité

formelle) tout aussi constitutif de la contradiction. Et cette contradiction est une contradiction vivante, partout. On peut même dire qu'elle a un caractère fractal, où, comme en mathématiques, les figures ont le même aspect quelle que soit l'échelle où on les examine. Là, à l'échelle mondiale, entre tentatives d'un droit universel (par exemple celui de la convention de Genève sur les réfugiés), mais qui ne peut passer sous silence qu'il y a des pays dominants et des pays dominés. Et dans ces derniers, rebelote, puisque des fractions peuvent y être elles-mêmes opprimées. Et encore au sein de celles-ci, poursuite de la même image fractale, par exemple concernant les rapports entre les genres. Et ceci sans limite, y compris jusqu'à l'échelle de la famille nucléaire quand celle-ci est la règle. La coutume (ou la loi) d'une communauté, quelle que soit son échelle de définition, peut être à la fois dominée par l'extérieur et dominatrice à l'intérieur. Et toute politique communiste doit tenir compte de ces deux aspects : protéger la communauté de la domination extérieure, et protéger les propres membres de celle-ci y compris contre elle-même à l'aide de règles formellement égales.

S'il n'y a pas d'issue générale (en tout cas pas de solution « enfin trouvée ») à cette contradiction de fond, on a au moins des exemples et réflexions historiques qui la traitent. Exemples à travailler. Beaucoup d'exemples en fait. Dans la tradition que je connais le mieux, on peut discuter de l'expérience du Bund⁸, et plus généralement des positions avancées par les austro-marxistes sur ces sujets⁹, et aussi de la manière dont, en définitive, les bolcheviks ont tenté de poser et de régler le cas des « Républiques Musulmanes », où on voit vivre exactement ce dont je discute : qu'est-ce qui est laissé au droit local (et c'était vaste) et ce qui ne l'était pas (en général concernant essentiellement l'égalité totale entre hommes et femmes, plus des questions stratégiques liées à l'organisation de la défense nationale). Plus proche de nous, regardons comment Bourdieu traite de la question de l'école républicaine. Avec Passeron il montre bien que derrière les formules égalitaires, c'est une école de « la reproduction » qui est en œuvre. Là ça concerne les questions de classes (entre parenthèse, ce qui est mal connu, ils peuvent le faire parce que l'appareil spécifique statistique français est construit spécialement autour de ces déterminants de classe, ce qui n'est pas toujours le cas ailleurs ; en revanche cet appareil est, par définition, presque aveugle aux déterminants ethniques). Mais le débat n'est pas clôt pour autant. Ni l'un ni l'autre n'en déduisent qu'alors qu'il faut supprimer cette école si manifestement inégalitaire. Ils réfléchissent au contraire à comment l'améliorer, et, comme le dit Passeron, à comment faire pour que la réalité s'éloigne le moins possible du principe. Ils ont même des recommandations (un peu naïves, mais passons) quant à la défense d'une « pédagogie rationnelle ». Jamais, ni l'un ni l'autre ne remettent en cause le principe lui-même. En ce sens, alors qu'ils sont

⁸ Union Générale des Travailleurs Juifs, fondée en 1897 à Vilnius.

⁹ En particulier Otto Bauer. Sur « la question nationale » voir Daniel Bensaïd, <http://danielbensaid.org/Notes-sur-la-question-nationale>.

évidemment des fondateurs émérites de la critique concrète de « l'égalitarisme républicain », ils restent, l'un comme l'autre...des républicains¹⁰

Il ne convient sûrement pas de plus de traiter de cette contradiction et l'équilibre à trouver entre ses termes, de manière anhistorique ou pire, essentialiste (et beaucoup ont tendance à le faire). Les choix dans un sens ou dans l'autre dépendent certes des structures historiques profondes de long terme propres à chaque formation sociale, mais aussi de données de période. Par exemple les choix « confédéralistes » aux USA sont très proches, formellement, des positions proudhoniennes, c'est facile à vérifier. Mais, à lire les textes de Marx à ce propos, ses propres considérations mènent évidemment au soutien au « centraliste » Lincoln (voir l'adresse de félicitations de l'AIT rédigée par Marx au moment de l'abolition)¹¹. Certes, aujourd'hui, effet de période, l'utilisation du cadre formellement « égalitaire » de la République en France par les néo réac contre les musulmans est clairement à droite. Mais à prendre l'exemple de l'immigration italienne, ce cadre avait pourtant bien fini par « marcher », autrement dit par effacer les données discriminatoires pourtant horriblement présentes un temps (se rappeler l'histoire trop peu connue du massacre d'Aigues Mortes en 1893). Bien sûr, il y faut rien moins que la guerre de 39... Mais c'est au point qu'à Marseille trop souvent les enfants de cette immigration sont les meilleurs soutiens de « la République »... façon FN. Qu'en sera t-il demain pour les immigrations qui ont suivi ? Nul ne le sait, puisqu'il y a des spécificités, en particulier les données postcoloniales et la question de l'islam. Sur ces questions théoriques, continuons à débattre. Avec modestie, étant donné la difficulté reconnue désormais de la contradiction de base. Et en essayant, même si c'est compliqué, de distinguer entre ce débat théorique et les conditions historiques concrètes où il se mène : on n'a pas les mêmes solutions optimales dans la Yougoslavie de Tito (autre exemple très intéressant), que dans le Liban d'aujourd'hui.

3. De la République « une et indivisible ». La bataille sur la forme (autrement dit ici en France celle de « la véritable égalité républicaine ») ne peut pas être évacuée quant aux questions de discriminations.

Venons-en aux questions politiques plus immédiates, donc de la manière dont se pose le traitement non discriminatoire de « la question musulmane » en France aujourd'hui. Elles sont de deux ordres. Le premier tient aux conditions globales des combats politiques et des révolutions. Les communautés « de base » qui se lèvent et

¹⁰ On peut mesurer la différence avec la position des Guesdistes, je cite : « Considérant que l'État... ne donne qu'une instruction corrompue par les notions bourgeoises sur la propriété, la justice, la légalité, les droits de l'homme, la patrie, la gloire et l'honneur militaire, l'épargne, la liberté du travail. Considérant que ces notions bourgeoises, qui ne sont pas moins dangereuses que les dogmes démodés des religions, ne sont enseignées dans les écoles primaires que pour préparer dès l'enfance les travailleurs à se soumettre au joug du capital...Le Congrès se prononce contre tout projet tendant à remettre le monopole de l'enseignement entre les mains de l'État. Le Congrès déclare s'associer à toutes les mesures dirigées contre l'enseignement des Églises et toutes celles destinées à orienter l'enseignement de l'État dans un sens plus conforme aux intérêts et aux aspirations du prolétariat ». En conséquence, ce congrès du POF réclame l'élection de pères et mères d'élèves dans « des conseils scolaires chargés de contrôler l'enseignement donné à leurs enfants ainsi que les livres qui sont mis entre leurs mains... ». J'ai commenté dans d'autres textes les effets délétères et profondément inégalitaires du pouvoir scolaire entièrement local, je ne reprends pas

¹¹ Et cette question est toujours vivante, à preuve les milices anarcho-fascistes de l'Oregon. Ou le débat sur le port d'armes, dont la limitation est là bas effectivement « attentatoire » à la fois à « la culture » et à la « liberté individuelle ».

se révoltent le font toujours dans des liens précis avec leur passé d'oppression et de lutte. Sur ce point, Walter Benjamin, et Michael Löwy ont raison, c'est certain. Et en France, il est définitivement impossible de conquérir une majorité pour un nouvel équilibre si ce n'est pas dans le cadre général des références « républicaines », parce que toute l'histoire des combats des derniers siècles est ainsi¹². Mai 68, la plus libertaire de nos « révolutions » est allé jusqu'à défiler au cri de « les frontières on s'en fout ». Mais il ne serait venu à l'esprit de personne de défiler au cri de « à bas la République », et pourtant la cible directe et ouvertement revendiquée était bien la 5ème¹³... Quelles que soient les concrétisations réellement existantes entre les principes républicains et leur mise en œuvre, la vieille distinction entre république bourgeoise et république sociale (« la sociale » c'est ça que ça veut dire), présente dans toutes les révolutions depuis 1792 (toutes sans exception) est-elle morte? Et plus profondément, existe t-il, j'y reviens, une possibilité de gagner une majorité *contre* cette histoire et ces références? A ça il faut une réponse claire, qui dépasse la période que nous vivons. Or même dans celle bien pire de 1914, où « la République » était devenu un drapeau autrement sanguinaire qu'aujourd'hui, ce sont quand même ces références qui furent principalement mobilisées à gauche (Jaurès pour le plus connu). Dans une large mesure ce fut aussi le cas des luttes anticoloniales menées en soutien dans la métropole impérialiste¹⁴. Pour tous celles et ceux qui pensaient que c'est de l'histoire ancienne, quel démenti que la mobilisation contre la volonté de déchéance pour les bi nationaux ! Certes, quand le combat se mène dos au mur ainsi, et pas sur les conflits de classe majeurs, c'est que les rapports de force sociaux et idéologiques sont déjà profondément dégradés. Mais alors que rien - de la trahison des promesses de 2012 (venant après des décennies de renoncements), de la politique atlantiste et impérialiste, des dérapages racistes, de la discrimination pratique assumée, et même du vote de l'état d'urgence – que rien de tout cela donc n'a conduit la gauche pro PS à se déchirer vraiment, c'est sur ce thème que ça se produit. Alors même que cette révolte est pour l'instant complètement à contre courant de l'opinion. Quelle preuve que cette racine est toujours active, divise toujours entre une tradition de gauche¹⁵ (et au-delà) et celle qui conduisit à Pétain. Au point, pour sauver le principe du droit du sol, d'imaginer de manière infâme de pouvoir déchoir quiconque au final. Ce qui, comme « retournement dialectique » se pose là, mais confirme qu'on ne débarrasse pas du cadre historique aussi facilement. Ceci ne signifie nullement que l'on passe par

¹² Y compris, au premier chef, La Commune de Paris, dont « l'Adresse aux départements » d'avril 1871 se termine par : « Vive la France ! Vive la République une et indivisible, démocratique et sociale ». Toute la différence entre les communards et la réaction tient dans les deux derniers qualificatifs, « démocratique et sociale », mais la référence princeps est constitutive aussi de l'esprit de La Commune.

¹³ C'est à cela que l'on voit que Cohn Bendit est aussi frappé de cette même marque, indélébile. Lui, l'anarchiste devenu libéral et eurobéat, il n'y a qu'une chose qui puisse lui faire vraiment péter les plombs contre la gauche hollandaise, c'est l'évidente remise en cause des principes républicains avec le projet de déchéance des bi-nationaux.

¹⁴ Pierre Vidal-Naquet, 1972, *La torture dans la République*, Ed de Minuit.

¹⁵ Il convient bien entendu de toujours distinguer le mouvement ouvrier (syndical, socialiste, communiste, anarchiste) et la gauche, qui est une référence plus vaste. Au point que dans des cas donnés, certaines des composantes de cette dernière peuvent y compris se tourner contre le dit mouvement les armes à la main. L'exemple constitutif étant les Journées de Juin 1848.

pertes et profits la République réellement donnée (surtout après le massacre de Juin 1848, puis de la 3^{ème} République bâtie sur les ruines de La Commune : anti ouvrière, coloniale, impériale ; bourgeoise donc). Ni même qu'on communie à des valeurs surplombant les classes. Penser cela est déjà une position de classe, celle de la bourgeoisie. Mais cela n'empêche pas qu'il y a un enjeu derrière ces valeurs, sur leur réalisation, leur interprétation, comme sur les institutions et pratiques qu'elles induisent selon les points de vue de classe opposés. Sur ces questions, on peut se référer utilement à Daniel Bensaïd¹⁶.

Existe une rupture définitive désormais, et ceci à cause de la nature d'une partie des populations présentes sur le sol français ? Une autre manière de dire, en miroir des réacs, qu'elles seraient « incompatibles avec la République » telle qu'elle est historiquement donnée ? Peut-être après tout, et nous serions alors confrontés à un problème complètement nouveau. Mais dont il faut mesurer les conséquences : si c'est vrai, alors il n'y a plus aucune solution à échelle humaine en France qui soit à vocation majoritaire. Ce sont des choses qui arrivent, malheureusement (voir la Syrie). Mais avant d'accepter une telle impasse, ça vaut le coup de prendre du recul, il me semble.

Ceci revient donc à la conclusion suivante. Il est hors de question de laisser la République aux mains des réacs. Mais ça ne règle pas tout c'est vrai. Faut-il accepter que le thème républicain soit l'alpha et l'oméga de nos combats, que tout soit ramené à la question version de droite ou de gauche de la République? Pour ma part, la réponse est non, assurément. L'option républicaniste a vite fait de faire le lit de l'autoritarisme, et bouffie d'une arrogante « grandeur de la France », et « d'unité nationale », elle tout aussi vite fait de se faire patriotarde et impérialiste. De plus, sauf si le FN s'approche du pouvoir central, la forme (la république) non seulement ne doit pas absorber le fond (le partage des richesses, la dette, etc... bref l'anticapitalisme et le socialisme), mais reste secondaire par rapport au fond. Ou sinon nous perdrons aussi la bataille sur la forme. Mais où alors, dans quel cadre, se posent les questions du racisme? Sur le fond, bien entendu, toujours. Mais sauf à passer à une version guesdiste de la question, on sait bien que la bataille sur la forme (autrement dit ici en France quelle est « la véritable égalité républicaine »¹⁷) ne peut pas être évacuée quant aux questions de discriminations. Et alors il faut se rappeler Lénine, « *...l'âme vivante du marxisme : l'analyse concrète d'une situation concrète* »¹⁸. Il nous faut (en France précisément et aujourd'hui, et pas dans un

¹⁶ Daniel Bensaïd, 1998, La République inachevée, *Futurs*, n° 200, <http://danielbensaid.org/La-Republique-inachevee>. La référence obligée aux « principes républicains » (dont la nature n'est pas donnée une fois pour toutes, mais toujours objet de la lutte de classe et des luttes politico-idéologiques) est aussi la conséquence de l'instruction généralisée décidée par la 3^{ème} République bourgeoise. Un effet normatif de l'appareil d'Etat donc. Mais même une mémoire « construite » n'en est pas moins réelle au final, d'autant qu'elle connecte avec une mémoire réelle dans les grandes villes, et surtout, dans les cercles militants (voir Shlomo Sand, 2015, *Crépuscule de l'Histoire*, Flammarion).

¹⁷ Ailleurs la même question prendra inévitablement des formes différentes. Si le conflit de classe est universel, le cadre où il se déploie dépend de l'histoire de chaque formation sociale. Plutôt que de se livrer à la comparaison abstraite et sans fin des apports et limites de ces cadres, il est bien plus efficace de repérer que ceux-ci abritent les mêmes questions à résoudre, sous des formes différentes.

¹⁸ Lénine, 1920, Le communisme. Il s'agit d'un article où Lénine répond aux critiques soulevées par son libelle « La maladie infantile du communisme », article où il explique à quel point il faut bannir les généralités « de principe » et tenir compte des rapports de force dans des périodes et pays donnés.

ailleurs abstrait sinon c'est perdu d'avance) inventer un équilibre, toujours discutable, toujours provisoire, à la contradiction théorique rappelée ci-dessus. Un constat doit certes être rappelé sans cesse : la proclamation de l'égalité ne crée pas l'égalité par elle-même. Parfois oui et en partie (comme le droit de vote pour les femmes). Parfois non et elle peut même contribuer à rendre invisibles les inégalités réelles (et donc à dépolitiser la question et dévaloriser toute tentative de les mettre en avant, comme c'est le cas évident du racisme réellement vécu ou du traitement concret des musulmans). Il faut se coltiner à ces constats contradictoires, même si c'est difficile (et pas seulement sur le plan théorique), parce que nous travaillons dans des rapports de force sociaux, politiques et idéologiques désastreux, sans penser, à aucun moment, que l'élimination d'un des termes puisse être la solution.

4. Contre un solo funèbre, il nous revient d'inventer un nouvel équilibre entre les parties constitutives du pays, ses communautés particulières. Comme toujours. Et donc ici pour les populations en partie artificiellement construites comme « musulmanes », construction aboutissant pourtant désormais à une situation réelle. Un équilibre qui, par définition, suppose d'être recherché dans le cadre d'une vie commune.

Et pas dans une ligne de fuite accentuant les éléments de confrontation. Tout le monde peut comprendre que, se heurtant à un mur de plus en plus intangible, quand les discriminations n'en finissent plus de se durcir, que toutes les décisions apaisantes ne sont que des mots vains, ne se renforcent la tentation du repli, du durcissement en retour des paniques identitaires, le retournement du stigmaté. Mais c'est une impasse mortelle.

Les populations dont nous parlons peuvent être estimées à 4700000 personnes en France, qu'elles se définissent elles-mêmes par la religion ou que, bien plus souvent, elles y soient assignées. Soit 7.5% de la population. Dans un climat islamophobe de plus en plus pesant, quand les idées du FN sont à tel niveau, la volonté de séparation (et les fantasmes d'élimination) sont déjà fortement présents de l'autre côté de l'échiquier. Comment choisir d'entrer dans cette dynamique de confrontation pourrait-il tourner à l'avantage d'une minorité aussi faible numériquement et aussi désarmée ? Faut-il alors abandonner la spécificité dans l'espoir (vain qui plus est) de tarir la source du racisme ? Mais la source n'est pas là ! Elle est chez les racistes. ! Alors ? *Alors il faut défendre le droit à l'existence et l'expression spécifiques dans le cadre d'un nouvel équilibre.* Objectif qui paraît difficile à atteindre ? Il a pourtant plus de chance de succès que la séparation, elle certainement désastreuse et, désormais, à très court terme. Quand la dirigeante du PIR, Houria Bouteldja, jamais en retard d'une provocation, affirme : « *La perspective décoloniale, ... c'est d'abord de nous aimer nous-mêmes, de nous accepter, de nous marier avec une musulmane ou un musulman, un Noir ou une Noire. Je sais que cela semble une régression, mais je vous assure que non, c'est un pas de géant.* »¹⁹, on peut être certains que c'est une impasse, rapidement meurtrière pour les minorités. Dans un cadre différent, mais c'est une comparaison intéressante, Marx mettait en garde contre l'isolement d'un prolétariat plongé dans un environnement majoritairement paysan. Avec une formule devenue célèbre à juste titre, « *La révolution prolétarienne réalise*

¹⁹ Houria Bouteldja, revendiquer un monde décolonial, *Vacarme*, 26 avril 2015.
www.vacarme.org/article2738.html

ainsi le chœur sans lequel, dans toutes les nations paysannes, son solo devient un chant funèbre ». Sans capacité à bâtir un nouvel équilibre, donc à trouver des alliances dans l'environnement majoritaire, « le solo funèbre » est certain. De tous les points de vue, c'est Martin Luther King qui donne le ton juste : « Nous devons apprendre à vivre ensemble, comme des frères, sinon nous allons mourir tous ensemble, comme des idiots »²⁰.

5. Ne pas parler à la place des premiers concernés. Il est choquant, particulièrement choquant, que de voir mépriser à ce point leurs élaborations seulement parce qu'elles ne correspondent pas aux a priori germanopratin.

Heureusement, à rebours de l'imagerie de tant de penseurs de la gauche radicale qui s'autorisent à parler à leur place, l'option encore nettement majoritaire dans les populations directement concernées est bien celle de King. On peut en trouver des traces « objectives » justement dans l'ampleur des mariages « mixtes ». Les statistiques officielles définissent par « mixtes » les mariages entre deux nationalités. On n'a pas de données sur les mariages interconfessionnels. Mais ça donne une idée indirecte. En 2012, 48500 unions mixtes ont été consacrées hors de France. Ce qui, ajoutées aux 32047 mariages mixtes célébrés en France, donne environ 80000 unions. Sur la totalité des mariages ayant concerné au moins un citoyen Français en 2012 (quel que soit le lieu de célébration, soit 283000), 28,5% étaient donc des unions mixtes. On est très loin du grand renfermement.

Mais oui il y a une évolution, négative. Je m'appuie maintenant sur ce que je connais le mieux, l'exemple des Cités populaires à Marseille. Là (avec la tradition de Révolution!, mon parti de jeunesse, très investi dans l'immigration), la LCR comptait au moins 15 de membres ou sympathisant-e-s parmi la cinquantaine de marcheurs-se-s qui ont initié la Marche de 83. Ce serait impensable aujourd'hui. Cette implantation, mais aussi celle (relativement en retard déjà) du PC, et encore celle, purement para mafieuse et clientéliste du PS a maintenant à peu près disparu. Si on exclut les liens institutionnels (centres sociaux, animateurs, Conseil Général, mais aussi sport, école, santé...) qui, par définition restent forts (et encore, c'est en crise) les liens « entre communautés » au plan politique et même associatif ont subi une cassure, dont la dernière, récente, (je précise que je parle de Marseille, dans ces milieux les choses sont assez différentes selon les endroits ; là par exemple, pour rappel pas d'émeute en 2005 dans cette Ville) a suivi en 2013 la mobilisation des Cités contre les meurtres (appuyée surtout par les mères). Massive, mais terminée dans l'échec et (ça c'est classique) dans la division. Mais ce qui fut élaboré par les habitant-e-s mêmes ne laisse aucun doute sur la nature de ce qu'ils/elles imaginent pour sortir de la désespérance²¹. Il est choquant, particulièrement choquant, que de voir mépriser à ce point ces élaborations seulement parce qu'elles ne correspondent pas aux a priori germanopratin.

²⁰ Martin Luther King, 31 mars 1968, dans le cadre de « la campagne des pauvres », en soutien aux éboueurs en grève à Memphis, 4 jours avant son assassinat.

²¹ <https://entreleslignesentrelesmots.wordpress.com/2015/12/28/101-propositions-pour-les-quartiers-populaires-de-marseille/>
<https://entreleslignesentrelesmots.wordpress.com/2015/12/22/les-23-propositions-des-habitants/>

Ainsi il ne faut faire preuve d'aucun paternalisme. Les Cités ne sont pas « vides » mais ont leur propre évolution. Et comptent des secteurs, très majoritaires, qui cherchent toujours des issues à la manière du Luther King tardif. Et, ça coule de source (et fait l'objet à tort d'un débat sans fin alors que c'est l'évidence) ceci ne peut se faire que dans les traditions du pays, ici en épousant les valeurs formelles de la République et la déclinaison constante, voire obsessionnelle, par ces secteurs de son triptyque idéalisé²². Espoirs tout aussi constamment déçus, un crève-cœur. Puisque pour que ceci avance en commun, il faudrait déjà être deux. Or le racisme et le rejet ne cessent de gagner. Et les moyens matériels manquent cruellement. Alors on rejoint la crise générale du mouvement ouvrier. Pour qu'une jonction soit possible dans des conditions favorables, il faudrait qu'un imaginaire de gauche reprenne le dessus, en particulier dans la contestation (le Che plutôt que Daech). Mais, dialectiquement, ce n'est possible que si de l'intérieur naît une radicalisation de ce genre (au moins sur le modèle du Bund). De plus en plus difficile et, certainement, pas du fait premier des « musulmans » mais de la droitisation : FN, droite et PS.

6. Lutter contre l'islamophobie. Contourner la question religieuse seulement par un traitement « de classe », anticapitaliste, est insuffisant.

Mais ce n'est pas parce que les luttes issues des Quartiers Populaires ne sont pas, dans la grande majorité des cas, connectées directement à une dimension religieuse que celle-ci n'est pas désormais décisive. Il n'y aucune possibilité de minimiser la question de la place de l'Islam dans le pays. Des musulmans en France il y en a en nombre depuis bien plus d'un siècle, mais que la question religieuse prenne le pas à ce point sur celles des « origines » nationales, ou qu'elles se confondent à ce point dans l'opinion (pour concrétiser le scandaleux mot d'ordre « Arabes dehors » on brûle une Mosquée) c'est nouveau. Cela concerne toute l'Europe et le monde entier. Une donnée majeure, multiforme, de portée globale, mais que je ne traite pas ici, mêmes dans ses connexions pourtant évidentes avec la situation en France. Il y faudra une discussion spéciale.

Mais la dénier est désormais impossible. Et la contourner seulement par un traitement « de classe », anticapitaliste, est insuffisant. Malheureusement, dans les conditions de rapports de force politique, social, idéologique que l'on connaît, la réfraction des questions touchant à la place des populations liées à l'immigration par le seul prisme religieux gagne incontestablement des points. Et, surtout, quand ça se produit, avec un poids encore très minoritaire mais croissant des interprétations les plus réactionnaires de ce prisme. Même s'il faut se garder de considérer que l'affaire est jouée : en France elle ne l'est pas, loin de là. Et le principal pour nous est là : tout faire pour empêcher qu'elle le soit, que la seule possibilité de rejet du système de dominations et de discriminations renforcées qui soit laissée ouverte en définitive soit non un investissement religieux (lui ne pose pas de problèmes en tant que tel), mais surtout une évolution de type fasciste, spécifique évidemment par son vernis religieux fondamentaliste réactionnaire. Et ouvrir la voie progressiste du combat commun, par et avec le respect de l'auto définition et de l'auto activité des populations concernées.

Faut-il vraiment un traitement propre? Mais ce n'est pas nous qui décidons ! Quand c'est devenu un point de fixation majeur imposé par Daech d'un côté, par le FN de

²² Voir le contenu de cette pétition d'une école des quartiers nord de Marseille, signée par près d'un millier d'habitant-e-s des Cités, <http://avenirsolidaire13.org/2015/05/18/appel-des-parents-deleves-de-lecole-des-flamants/>

l'autre, on ne peut pas faire comme si. Cela dit, l'islam au singulier ça n'existe pas plus que la République au singulier. Il y a des musulmans qui mangent du porc et boivent du vin. Beaucoup. Pour ceux là la question est celle de l'assignation raciste (« d'apparence musulmane ») mais aussi, à force, de la possibilité du retournement du stigmaté si ça se poursuit²³. Comme en fait ceci est un continuum, le risque est que le mauvais traitement réservé à plus religieux qu'eux ne les conduise à s'en rapprocher puis à coaguler sur un versant conservateur. Il faut donc s'occuper de ce corps central, même si on n'est pas sûr qu'il soit majoritaire, y compris chez les musulmans déclarés. Au final : quand on parle de ces populations on sait bien que ce n'est pas la question religieuse la plus importante, mais la situation matérielle (relégation, ghettos, chômage, discriminations diverses, violences policières). La religion fait écran, de tous points de vue. Mais là, nous avons des références solides avec Jaurès, Lénine et Marx. Il faut traiter l'écran (on ne peut pas juste le déchirer) pour dégager la place du combat commun des prolétaires. Et (retour aux thèses ci-dessus) le faire vraiment, spécifiquement, il n'a pas de raisons que les musulmans disparaissent en tant que tels.²⁴

7. Distinguer le champ propre des mouvements sociaux et celui de l'Etat. Pour qui lutte en faveur de l'émancipation humaine on ne peut sous estimer la lutte contre le cléricalisme et en faveur de la sécularisation. Mais il faut la distinguer de la question de la laïcité.

Ainsi on ne remet pas en cause la légalité du parti de Boutin (incontestablement clérico-réactionnaire) tout en luttant contre lui. Il y a donc une vraie nécessité de la lutte anticléricale, spécifique. Par exemple quand on combat spécialement l'Eglise catholique pour son refus du préservatif. Ou contre les positionnements cléricaux réactionnaires de toutes religions concernant les femmes et leurs droits. Mais il est très dangereux que ce soit l'Etat en tant que tel qui soit chargé de la lutte idéologique anticléricale directe. Pour des raisons qu'on connaît tous. En tirant le bilan général des révolutions faites au nom du communisme, nous devons être plus qu'attentifs à ces distinctions. Certes, indirectement, il peut aussi y avoir une influence sécularisatrice des décisions d'Etat. Par exemple quand on oblige les élèves à apprendre la théorie de l'évolution. Ceci est un cas emblématique des effets émancipateurs plus généraux de l'obligation scolaire et du respect de ses programmes définis par l'Etat. Mais la raison n'en est jamais directement anticléricale, ou antireligieuse, jamais ! Ce serait mettre au même niveau que les croyances (religieuses ou autres) ce qui relève des savoirs scientifiquement (et momentanément) admis. Ces distinctions s'entendant sur le principe général. Evidemment que dans la vie réelle, tout ceci est toujours mélangé. Mais l'Etat n'est pas habilité à fouiller les consciences ! Au moins pour nous qui voulons toujours limiter la charge purement idéologique de ce qui reste un appareil d'Etat (et donc, d'un Etat bourgeois en l'occurrence), ces distinctions demeurent fondamentales.

²³ « Si le juif n'existait pas, l'antisémite l'inventerait ». comme dit Sartre

²⁴ « Il ne connaît ni le Juif, ni l'Arabe, ni le nègre, ni le bourgeois, ni l'ouvrier... », disait Sartre en parlant de cette vision purement abstraite « ...mais seulement l'homme, en tout temps, en tout lieu pareil à lui-même », « ...manque le singulier : l'individu n'est pour lui qu'une somme de traits universels. Il s'ensuit que sa défense du Juif sauve le juif en tant qu'homme et l'anéantit en tant que Juif. »

Donc si on parle lutte anticléricale il doit s'agir d'une prérogative sociale, propre aux mouvements progressistes, pas étatique. Mais une fois cette distinction établie, il faut défendre avec force qu'il y a un enjeu majeur pour l'émancipation humaine à la lutte *universelle* pour la sécularisation. Non seulement pour la séparation des Eglises et des Etats (la laïcité), mais aussi sur le fait que les décisions démocratiques s'autorisent d'elles-mêmes, pas d'une instance transcendante échappant aux humains. La sécularisation, où les comportements individuels se règlent au contraire de plus en plus sur la base de choix personnels (religieux ou non, collectifs ou pas) est le régime d'action le plus adéquat à ce principe. Il en découle que la lutte contre le fondamentalisme religieux, directement étranger à ces options, fait partie intégrante de la lutte de tout mouvement luttant pour l'émancipation humaine. Et ceci sans limite de frontière ou de communauté.

Il existe donc des pratiques fondamentalistes autorisées par l'Etat (tant que les frontières légales ne sont pas franchies, nous ne demandons pas la fermeture de l'Eglise intégriste de Saint Nicolas du Chardonnet et pas plus d'une synagogue ou d'une mosquée fondamentalistes) mais nous devons nous, à gauche, les combattre socialement et politiquement. C'est de cette manière qu'il faut prendre la question du voile. Son port (on s'en tient au foulard) est légal aux restrictions connues près (j'y reviens ci-après). Et il y a un enjeu décisif qu'il en demeure ainsi, alors qu'en 2012 déjà 63% des sondé-e-s se déclaraient favorables à son interdiction dans les rues en France. Et que cette éventualité fait partie de la panoplie du FN, une mesure de guerre civile. L'Etat n'a pas à régler cette question. Mais ça ne signifie nullement que socialement la question soit close, et que les débats (avec la prise en charge de toute la complexité indispensable) autour de cette problématique soient invalidés pour autant.

Après, même une fois la distinction de principe faite entre ce qui relève d'une légalité d'Etat et ce qui revient aux combats sociaux pour l'émancipation, ça demeure compliqué dans la pratique. Il faut (c'est la leçon constante de Marx, puis de Jaurès) éviter à tout prix que la lutte anticléricale ne se transforme en lutte contre les croyant-e-s. D'abord parce que rien ne nous autorise (nous ou quiconque) à régenter ces croyances. Même si c'est délicat à faire saisir les nuances complexes de la chose. On « a le droit » de penser que la Terre a moins de 6000 ans, et l'école a pourtant le devoir d'exiger dans son cadre qu'il soit répondu plus de 4 milliards et demi à cette question... Puis, sur un plan directement stratégique, parce qu'il faut éviter que le peuple se solidarise avec ses ennemis (on peut se rapporter aux nombreux débats des historiens sur la Vendée contre-révolutionnaire). S'en prendre au clergé quand il le faut est une chose, aux croyances en est une autre. Ma formule pour régler ça (très vague, mais comment faire autrement?) est que quand sont en jeu des *principes humains fondamentaux*, tant pis pour les croyances (typiquement, le droit à l'avortement). Mais on part « de chaque cas concret », pas de la croyance en général, comme si jamais on ne pouvait convaincre un-e croyant-e de la nécessité de reconnaître un droit humain de principe, y compris si lui/elle-même ne l'utilise pas. Enfin, ce qui complique encore notablement le débat, la situation n'est pas la même pour une religion minoritaire partagée par des populations discriminées. Inévitablement les niveaux se mélangent, comme on peut le saisir à la lumière de l'antisémitisme d'avant le nazisme. De l'archaïsme moqué de certaines pratiques (réelles ou inventées) on passait aisément à l'impossible cohabitation de principe avec des populations « arriérées », sans compter les fantasmes purs (les juifs et les meurtres rituels d'enfants chrétiens). De la même manière, il convient de prendre la

mesure de la prudence nécessaire dans le combat « anticlérical » concernant l'Islam (ce terme même, anticlérical, s'il fait référence à une tradition française enracinée, est mal adapté en l'occurrence, mais on en saisit le sens général). Même si ce n'est encore qu'une tendance, de plus en plus le combat « anticlérical » sur l'Islam en France (autrement dit non contre les croyant-e-s bien entendu, ce n'est jamais le cas pour une option progressiste, mais contre la mainmise d'une vision systématiquement ultraréactionnaire de l'affaire), a tendance à être vécu comme venant « de l'extérieur », avec un effet de coagulation croissant. Or ce combat demeure pourtant d'une nécessité incontournable quand s'affirme, avec un certain succès, la portée de ces thèmes réactionnaires, comme on l'a vu avec les polémiques sur l'homosexualité et « sur le genre », connectant pour le coup avec l'ensemble des secteurs réactionnaires du pays. Seule la confluence avec des sources perçues comme « internes », en claire rupture avec ces glissements ultra réactionnaires pourra remédier à ces difficultés. Et ces sources fondent nos seuls alliés non pas conjoncturels, mais stratégiques.

Tout ceci au final dessine des marges passablement étroites, situation qui se réfracte dans les divisions croissantes à gauche sur ces questions. Sans que pour autant de mon point de vue il soit question de quitter l'étroite ligne de crête que je propose, sauf à accentuer nous-mêmes des difficultés déjà évidentes et à contribuer à l'accentuation des fractures civiles. Ceci se combine avec des données de long terme qu'on ne peut négliger. Pour une large partie de la population du pays, sa grande majorité en fait, la question de la place de la religion est réglée depuis longtemps. Mais pas pour tout le monde, puisque le pays est constitué de secteurs héritiers en partie d'histoires différentes. On peut (il faut impérativement en fait) convaincre cette majorité de la nécessité d'accommodements avec ce qu'elle considère comme dépassé, tant que « les principes humains fondamentaux » - pour reprendre ce terme très général - ne sont pas en cause. Là il s'agit de travailler au plus près, au cas par cas, au « vivre ensemble » concret (le cas emblématique est celui des cantines), et beaucoup s'y attaquent avec courage et ténacité. *Mais ici, une mise en garde fondamentale s'impose. Qu'on cherche à obliger cette majorité à faire retraite sur des acquis essentiels et la porte serait grande ouverte au FN. Et au solo funèbre.*

D'où trois niveaux à considérer.

- Au niveau de l'Etat, certains principes anciens, solidifiés par des lois, doivent être défendus. En particulier la Loi de 1905 de séparation des Eglises et de l'Etat, même si des améliorations peuvent être ponctuellement envisagées. Et si bien entendu doivent être combattus les choix réactionnaires qui s'y sont ajoutés depuis (essentiellement le concordat en Alsace Moselle, la loi Debré de 1959 sur l'enseignement privé...). De même concernant la Loi de 1881 sur la liberté de la presse, entendue aujourd'hui comme encadrant la liberté d'expression (dont celle de la critique sans limite des religions). A quoi s'ajoutent les Lois encadrant le droit de la famille.
- Entre ce niveau et le niveau de l'engagement social, il y a le combat pour l'interprétation des dites lois. En particulier il faut combattre le glissement de celle de 1905 dans un sens de lutte antireligieuse, la séparation étant alors présentée comme celle entre public et privé au lieu de la séparation entre institutions.

- Le niveau purement politico-social, où il faut lutter contre les nouvelles dérives clérico-religieuses telles qu'elles se sont manifestées avec force dans tout le pays lors de la bataille en faveur du mariage pour tous, ou celles sur « le genre » et les ABCD de l'égalité. Avec la préoccupation constante de ne jamais oublier le statut minoritaire et opprimé de l'Islam en France. On a le droit légal de moquer une religion, toujours. Ce qui ne veut pas dire qu'à gauche on n'en mesure pas idéologiquement les effets dans ces conditions (comme dans le cas des moqueries antisémites d'un passé pas si lointain).

8. Pour un nouvel équilibre. Dans le débat qui nous occupe, aujourd'hui, l'enjeu majeur de cette « guerre de position » concerne la question de savoir si l'Islam est ou non compatible avec la République. Il faut se battre avec acharnement sur cette frontière, pied à pied, millimètre par millimètre. Si nous perdons là dessus, nous perdrons sur tout le reste.

Dans des pays comme les nôtres, tout combat politique est d'abord contraint par qui détient l'hégémonie, dont l'appareil d'Etat n'est qu'une composante. Laquelle hégémonie, c'est un point décisif chez Gramsci, ne réside donc pas (pas seulement) dans l'Etat. Hégémonie « culturelle » dit Gramsci, qu'il faut prendre au sens large sur les plans : idéologique, médiatique, éducatif, culturel, artistique, langagier, etc... Ceux qui disposent de l'hégémonie sur ces terrains imposent la condition du combat, sa nature même. Par exemple les lois anti juives de Hitler sont impossibles même à concevoir si auparavant la société n'a pas été gagnée à l'antisémitisme, et ce dernier poussé jusqu'à la déshumanisation des juifs. Il ne s'agit pas là d'une vague « question morale », mais d'une question centrale. Si ne monte pas aujourd'hui du pays l'horreur devant les noyades des migrant-e-s (donc, pour reprendre Gramsci, si ce sentiment n'est pas « le bon sens » même) alors il est impossible de songer à modifier la politique migratoire de Valls. Les conditions des combats politiques (et donc ceux concernant l'Etat) dépendent des cadres hégémoniques (et contre hégémoniques). Quand le FN (et bien d'autres) imposent de remplacer la question sociale par la question « ethnique » et la déchéance possible pour les bi nationaux, c'est là qu'est la défaite première. Il ne s'agit pas ici seulement d'une bataille de mots, de « politique ». Elle se joue au contraire essentiellement dans des institutions (syndicats par exemple) et dans les pratiques "grass root" (au ras du sol) qui sont la manifestation de « ce qui va de soi », « le bon sens » de Gramsci.

Dans le débat qui nous occupe, aujourd'hui, l'enjeu majeur de cette « guerre de position » concerne la question de savoir si l'Islam est ou non compatible avec la République. Il faut se battre avec acharnement sur cette frontière, pied à pied, millimètre par millimètre. Si nous perdons là dessus, nous perdrons sur tout le reste. Evidemment il est vrai que la formule même repose sur l'essentialisation de ses deux termes. Comme je l'ai déjà dit, l'Islam au singulier n'existe pas, et pas plus la République au singulier, « sans adjectif ». Mais ce sont des abstractions indispensables, sur lesquelles se joue la bataille « culturelle » au sens de Gramsci. Et nous collaborerions nous mêmes à répondre par un « non » général à cette question abstraite de la compatibilité pour cause de rejet de la République telle qu'elle est concrètement? Dans le rapport de force que nous constatons tous les jours, ce serait au profit de qui? Mais une fois ce positionnement général affirmé dans son principe, reste à travailler à un nouvel équilibre.

Déjà cette compatibilité est amplement attestée, si on se donne la peine de considérer des problèmes précis. On peut se reporter aux travaux plus que concrets,

sur un nombre incalculable de sujets, de l'Observatoire de la Laïcité. Avant tout débat supplémentaire sur ces sujets, il faut partir de là.²⁵. Ce ne sont pas ces réponses qui manquent, mais l'atmosphère idéologique qui rendrait leur acceptation possible.

Cependant, par nature, cet organisme officiel s'en tient au cadre donné par l'état de la législation. Il reste à discuter des réformes indispensables pour parvenir réellement au nouvel équilibre nécessaire.

Il existe ainsi une conséquence intrinsèquement inégalitaire de la manière dont se sont soldées les confrontations après la loi de 1905, le fait que l'entretien des bâtiments religieux catholiques construits à cette date relève encore maintenant de la puissance publique (Etat ou collectivités). Sur ce point, il faudrait discuter du financement des Mosquées. Impossible sur deniers publics d'après 1905, et je pense que le principe doit être maintenu. Mais je suis pour un accommodement sérieux, dérogatoire si l'on veut, par des baux gratuits à 99 ans (dit emphytéotiques ; .c'est aussi la position de l'Observatoire de la Laïcité) qui règle au moins la question des terrains. Outre qu'il s'agit d'un « rattrapage » sur les catholiques depuis 1905, on ne peut pas à la fois lutter contre les financements étrangers et n'ouvrir aucune autre possibilité.

La loi de 2004 sur les signes religieux à l'école maintenant. Moi, comme je l'ai répété souvent j'étais (et je suis) sur la ligne de la LCR à l'époque, ni loi ni voile. Je considère que c'était la bonne, même si, comme pour bien d'autres combats, elle a été battue dans les faits. La loi est une atteinte aux principes de laïcité de 1905. Puisqu'elle s'écarte de la seule neutralité des locaux et des personnels pour l'imposer aux usagers. A preuve, malgré une France au bord de la confrontation violente généralisée au moment du conflit dit « des inventaires » après le vote de la Loi de 1905, jamais une interdiction des croix pour les enfants n'a été envisagée. Et malgré la dureté plus forte encore des décrets de La Commune, ouvertement anticléricaux parfois, pas plus. La limite bien entendu est qu'il n'y ait pas de prosélytisme direct, (puisqu'en effet il y en a un toujours « indirect », par effet de groupe, comme pour les portraits du Che à une époque, mais ça on n'y peut rien). Et même si c'est parfois pénible, ça se traite au cas par cas. A cette limite près, c'est donc une mesure discriminatoire, orientée contre une certaine interprétation de l'Islam. Mais (c'était et ça reste le problème) dire cela n'implique nullement qu'en tant que mouvement on ne porte aucun débat sur la signification que manifeste la généralisation du port du voile, à l'école comme ailleurs. C'est vraiment le cas d'espèce de la distinction entre Etat et mouvement. Cela dit si cette affaire est loin d'être soldée puisqu'elle touche à des principes, le pire est de se fixer sur des symboles et pas sur des priorités vécues. La Loi de 2004 n'a jamais soulevé de mobilisations importantes et ce n'est donc pas une priorité à mes yeux. S'il faut choisir un symbole, ce serait plutôt le droit de vote accordé aux étrangers.

²⁵ [Rapport annuel de l'Observatoire de la laïcité 2014-2015](#)
[Synthèse du rapport annuel de l'Observatoire de la laïcité 2014-2015](#)
[La laïcité aujourd'hui](#)
[Guide Laïcité et gestion du fait religieux dans les structures socio-éducatives](#)
[Guide Laïcité et collectivités locales](#)
[Guide Gestion du fait religieux dans l'entreprise privée](#)

Au-delà quelles sont les autres priorités pratiques?

- L'islamophobie évidemment : lutter contre les violences touchant les biens et les personnes, augmenter l'espace juridique où des déclarations peuvent être considérés comme un délit, combattre contre les amalgames et sur le point idéologique majeur qui soutient tout ceci : la compatibilité de l'Islam avec la république, comme pour toutes les autres religions.
- Les pratiques policières ensuite, bien au delà d'un islam visible, mais typiquement raciste (origine nationale, même ancienne, couleur de la peau, voire seulement anti jeunes). Nous connaissons les revendications correspondantes. La nature de la formation des agents (comme on l'a fait, et encore incomplètement, pour la manière de traiter les violences aux femmes, les crimes sexuels et le viol), le récépissé de contrôle d'identité promis et rejeté, plus un nombre de mesures déjà amplement répertoriées par les mouvements correspondants.
- Le droit concret à exercer sa religion, avec l'arrêt des interdictions pratiques de construction des mosquées.
- L'accompagnement scolaire par les mères voilées, dont l'interdiction manifeste un rejet insupportable, un problème constant, une source majeure de mobilisation, et une violation de la laïcité. Le combat juridique à ce propos est en cours, avec des succès et des échecs selon les juridictions. Et il y a fort à parier que la question puisse malheureusement être tranchée par un nouveau décret dans un sens négatif après 2017.
- Les repas dans les cantines, scolaires entre autres. Les tribunaux viennent de confirmer le droit des Maires d'imposer un menu unique et le congrès des Maires a confirmé que « chacun il fait comme il veut ». Je ne sais pas bien comment on peut faire juridiquement, puisque contrairement à l'instruction scolaire elle-même, il n'existe aucune obligation de s'inscrire aux cantines, et partant aucune obligation pour les Maires. Il faudrait donc élaborer une loi contraignante en sens inverse.
- Enfin lutter pied à pied contre tous les empiètements illégaux concernant les vêtements, et, surtout contre l'extension de l'interdiction du voile à l'université ou dans l'espace public.

Voilà les points qui me paraissent majeurs répondant aux critères suivants : une vraie demande « d'en bas », pas fantasmée d'en haut, et un rapport de force permettant de l'emporter au moins partiellement. C'est comme pour une manif syndicale : on ne va pas se battre pour l'abolition du salariat si ce n'est pas le sujet.

De plus, par nature, ces questions sont inépuisables. Il ne faut pas penser qu'elles puissent être solutionnées une fois pour toutes. L'équilibre est à reconstruire en permanence. Mais même s'il s'agit là d'une question brûlante, ce n'est guère différent dans son principe que la vie démocratique elle-même.

On n'a pas ainsi solutionné nombre de questions vitales : école, emploi, logement, media etc. Qui pour le coup élargissent au delà du champ de l'Islam et de la couleur de la peau. Mais ces questions se mêlent vite à des questions de classe, tout en conservant une dimension discriminatoire (raciste) évidente (c'est le cas aussi pour le genre comme on sait). Là deux dimensions au moins à souligner. Même s'il y a toujours des combats spécifiques (la question des Roms par exemple), il faut aussi une bataille de base antiraciste générale, ne jamais abandonner ce terrain. Et

accepter que par nature l'antisémitisme en soit exclu, outre que c'est une lamentable capitulation morale et idéologique, c'est une arme de destruction massive de tout autre combat. L'autre dimension concerne la nécessité d'une bataille idéologique sur l'égalité comme principe, puisque tout est plus facile si cet objectif est partagé par la société. Egalité et solidarité : deux bases solides pour l'engagement à gauche. Mais s'il s'agit d'être égaux devant la pénurie (et c'est pourtant juste aussi à partir du moment où on est contre les discriminations) on sait bien que certain-e-s seront plus égaux/égales que d'autres. Sans la dimension anticapitaliste, donc l'amélioration générale, pour tout le monde, difficile d'avancer sur un quelconque front spécifique. On ne peut pas gagner fondamentalement sur ce nouvel équilibre à construire sans avancer vers une société plus juste en général. Et on peut supposer que si c'était le cas, et comme l'histoire l'a amplement démontré, bien des obstacles qui paraissent puissants aujourd'hui seraient peu à peu purement obsolètes, comme s'effaçant d'eux-mêmes. Mais il en est ici comme de bien d'autres combats : ils ne peuvent pas attendre que toutes les conditions favorables soient réunies.